



ensait

**Le Président de la Commission Paritaire d'Etablissement
commune à l'Ecole Centrale de Lille
et à l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles**

ARRETE

ARTICLE 1 :

Des élections sont mises en place pour désigner les représentants des deux groupes de personnels : groupe 1 (corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation, corps des personnels de laboratoire, corps des personnels ouvriers, corps des personnels de service, corps des personnels sociaux et corps des personnels de santé) et groupe 2 (corps de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, corps des agents administratifs des services déconcentrés et corps des adjoints administratifs des services déconcentrés) à la **Commission Paritaire d'Etablissement** commune à l'Ecole Centrale de Lille et à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles.

ARTICLE 2 :

Les opérations électorales auront lieu selon le calendrier suivant :

- dépôt des candidatures : jusqu'au mardi 12 mai 2015 - 17 h
- contrôle et affichage des listes des électeurs : le mardi 26 mai 2015
- vérification et demandes d'inscription sur les listes par les électeurs du 26 mai 2015 au 03 juin 2015
- réclamations contre les inscriptions ou omissions : du 26 mai 2015 au lundi 08 juin 2015.

ARTICLE 3 :

La date du scrutin est fixée au :

MARDI 23 JUIN 2015 de 9H00 à 16H00.

ARTICLE 4 :

Un bureau de vote central est institué à l'Ecole Centrale de Lille.

ARTICLE 5 :

Une section de vote sera ouverte dans les locaux de l'ENSAIT

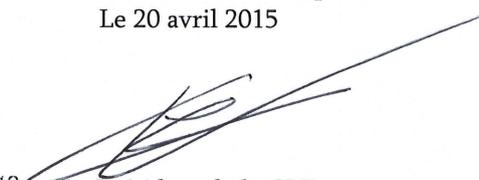
ARTICLE 6 :

Le Directeur Général des Services de l'Ecole Centrale de Lille et le Directeur Général des Services de l'ENSAIT sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villeneuve d'Ascq,
Le 20 avril 2015



ECOLE CENTRALE
DE LILLE
Cité Scientifique - CS 20048
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
FRANCE


Le Président de la CPE
Emmanuel DUFLOS